

LES MÉTIERS DES 95 150 TERRITORIAUX EN MIDI-PYRÉNÉES AU 31 DÉCEMBRE 2013

L'emploi territorial en Midi-Pyrénées présente à la fois une diversité et une concentration des effectifs sur quelques métiers. En effet, les agent.e.s qu'elles.ils soient fonctionnaires, contractuel.le.s ou emplois aidés exercent 230 métiers différents, dont 11 regroupent la moitié des territoriaux.

Les principaux enseignements de cette enquête¹ sont :

- une intercommunalité rurale développée : les communautés de communes et les syndicats emploient plus d'agent.e.s qu'au niveau national ;
- une polarisation de l'emploi territorial : si les communes de moins de 1 000 habitant.e.s sont prépondérantes sur le territoire, seules quelques collectivités concentrent beaucoup d'agent.e.s ;
- les métiers, la filière et les services techniques sont surreprésentés ;
- les agent.e.s de catégorie C ont un poids relatif plus important que celui observé au niveau national ;
- le taux de féminisation est, quant à lui, identique ;
- la région Midi-Pyrénées emploie comparativement plus d'agent.e.s âgé.e.s de 50 ans et plus.

1 095 collectivités et établissements ont participé à cette enquête qui couvre 77,2 % des effectifs des territoriaux.ales en Midi-Pyrénées. Les résultats présentés concernent l'ensemble des agent.e.s en Midi-Pyrénées au 31 décembre 2013, soit 95 150 agent.e.s territoriaux.ales.

Cette étude décrit et croise l'emploi territorial dans ses cinq aspects :

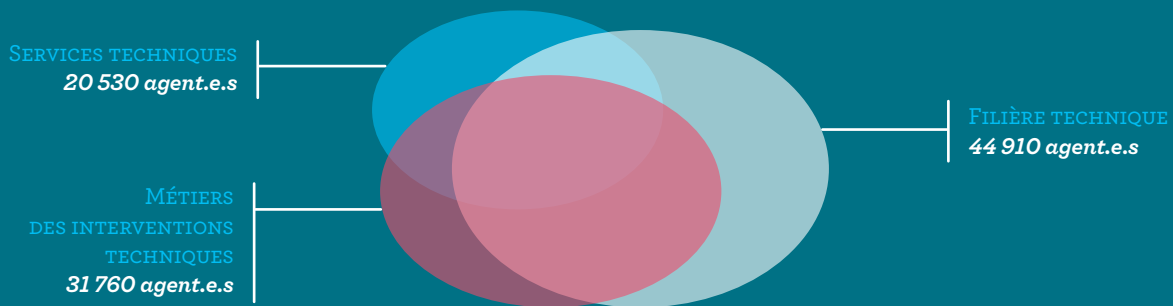
- institutionnel par type de collectivité ;
- professionnel par métier ;
- statutaire par statut, catégorie hiérarchique, filière et cadre d'emplois ;
- organisationnel par service d'affectation ;
- démographique selon le genre et l'âge.

¹ Voir la méthodologie en page 6



On distingue trois ensembles ayant un poids important en Midi-Pyrénées : les cadres d'emplois de la filière technique, les métiers des interventions techniques et les affectations dans les services techniques. Les métiers des interventions techniques sont en grande majorité occupés par des agent.e.s ayant un cadre d'emploi relevant de la filière technique, mais l'inverse n'est pas forcément vrai.

EXEMPLES : parmi les 9 980 agent.e.s exerçant le métier de chargé.e de propreté des locaux, 94,8 % relèvent d'un cadre d'emploi appartenant à la filière technique. Elles.ils ne sont que 22,9 % à être affecté.e.s dans un service technique. Parmi les 5 690 agent.e.s exerçant le métier d'assistant.e de gestion administrative, 230 agent.e.s appartiennent à la filière technique. Elles.ils sont 9,2 % à être affecté.e.s dans un service technique.

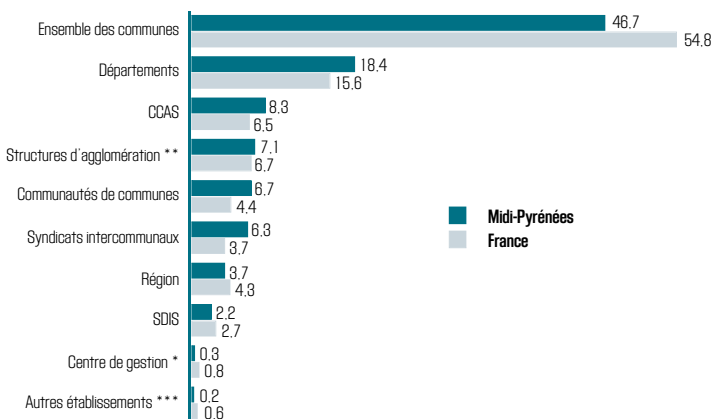


Au 31 décembre 2013, 95 150 agent.e.s territoriaux.ales exercent en Midi-Pyrénées, soit en équivalent temps complet, 85 071 agent.e.s. Les effectifs, tous statuts confondus, ont augmenté de 21,4 % par rapport à fin 2005 alors que les effectifs au niveau national ont augmenté de 16,2 % sur la même période. Cette différence s'explique par le dynamisme démographique de la région Midi-Pyrénées dont la population augmente de 11 % dans le même temps, contre 5 % pour la population française.

L'augmentation des effectifs territoriaux concerne davantage les agent.e.s fonctionnaires de catégorie C, du fait de l'acte 2 de la décentralisation. L'État a transféré les TOS et les agent.e.s des ex-DDE vers la région et les départements.

Le taux d'administration territoriale en Midi-Pyrénées est plus élevé qu'au niveau national. Au 31 décembre 2013, il est de 28,4 agent.e.s territoriaux.ales pour 1 000 habitant.e.s contre 25,6 pour 1 000 habitants en France métropolitaine².

Figure 1 : Répartition des effectifs (en %) par type de collectivité*



En Midi-Pyrénées l'emploi territorial occupe une part plus importante dans le salariat³ comparé au national, avec 8,9 % contre 7,9 %. Le recours plus fréquent à de la mise en régie des services techniques explique probablement en partie ces différences.

* Données INSEE/SIASP

** Communautés urbaines et d'agglomération

*** Caisses des écoles et caisses de crédit municipal

Sources : CNFPT / Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT

Pour la France : INSEE / Données SIASP ou 31/12/2013 - postes principaux non annexes

UNE INTERCOMMUNALITÉ EN MILIEU RURAL TRÈS DÉVELOPPÉE

En Midi-Pyrénées, l'emploi territorial se polarise à la fois sur quelques très grandes et sur les petites collectivités. Concernant les très grandes, un.e agent.e sur quatre travaille au sein de cinq collectivités, avec notamment Toulouse Métropole et la commune de Toulouse qui concentrent 12,5 % de l'emploi territorial. La commune de Toulouse est le premier employeur territorial du territoire et la quatrième ville de France en termes de population. Concernant les plus petites collectivités, selon l'INSEE et son découpage en zonage en aires urbaines, 34 % des communes de la région sont dites « isolées hors influence des pôles », contre seulement

20 % au niveau national. Cette répartition reflète le caractère rural de la région.

Les communautés de communes et les syndicats emploient relativement plus d'agent.e.s en comparaison du national (cf. figure 1). Cela s'explique par la présence importante de ces structures en Midi-Pyrénées. On dénombre 899 syndicats intercommunaux au 1er janvier 2013, ce qui est plus que le nombre moyen de syndicats par région au niveau national hors DOM (648). Les communautés de communes regroupent 54 % de la population de Midi-Pyrénées contre 41 % au niveau national⁴.

² Selon la DGAFP, en équivalent temps complet et hors emplois aidés

³ Source : INSEE

⁴ Source : BANATIC

LA MOITIÉ DES AGENT.E.S DE LA RÉGION CONCENTRÉE SUR 14 MÉTIERS PRINCIPAUX

La diversité des métiers exercés par les agent.e.s territoriaux.ales en Midi-Pyrénées est très importante. Cette enquête a permis d'en identifier 230 différents sur les 234 que compte le répertoire des métiers du CNFPT. Mais les effectifs se concentrent sur quelques métiers ; ainsi, les quatorze principaux regroupent 50 % des agent.e.s (cf. tableau 1). À l'inverse, 48 métiers sont occupés par moins de 20 agent.e.s. Les principaux métiers correspondent à des métiers de catégorie C, à l'exception des travailleur.euse.s sociaux.ales. Cinq d'entre eux peuvent être considérés comme des métiers techniques.

Les métiers des interventions techniques sont surreprésentés en Midi-Pyrénées en regard du national (33,3 % contre 28,9 %). Ces métiers appartiennent à huit familles professionnelles : entretien et service généraux - ateliers et véhicules - imprimerie - infrastructure - espaces verts et paysage - patrimoine bâti - propreté et déchets - eau et assainissement. L'une des causes du poids élevé de ce domaine est le recours plus fréquent à la régie mise en place par les collectivités et établissement territoriaux de Midi-Pyrénées pour les compétences eau et assainissement ainsi que propreté et déchets.

Parmi ces métiers techniques surreprésentés, deux sont spécifiques des zones rurales : agent.e des interventions techniques polyvalent.e en milieu rural et agent.e de services polyvalent.e en milieu rural. Ils sont occupés par 4 330 agent.e.s territoriaux.ales.

Au 31 décembre 2013, la part des fonctionnaires en Midi-Pyrénées est plus importante qu'au niveau national (+ 2,7 points). Par conséquent, les agent.e.s contractuel.le.s et les bénéficiaires d'un contrat aidé sont moins nombreux. La part des fonctionnaires augmente avec le temps, elles.ils représentaient 73,9 % de l'emploi territorial en 2005 pour 76,6 % fin 2013. En Midi-Pyrénées, quinze métiers sont composés à plus de 98 % de fonctionnaires dont trois à 100 %.

Parmi les quatorze principaux métiers, le poids des fonctionnaires est largement supérieur à la moyenne régionale (+ 10 points) : les assistant.e.s de gestion administrative, les agent.e.s d'accompagnement à l'éducation de l'enfant et les agent.e.s d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers.

CADRE D'EMPLOIS ET FILIÈRES : SURREPRÉSENTATION DE LA FILIÈRE TECHNIQUE

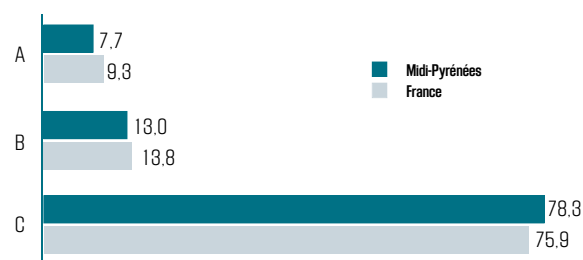
Plus d'un.e agent.e sur deux relève de trois cadres d'emplois :

- Adjoint.e technique (35,4 %),
- Adjoint.e administrative (12,7 %),
- Adjoint.e d'animation (5,7 %).

Les adjoint.e.s techniques sont largement surreprésenté.e.s, 35,4 % des agent.e.s contre 30,2 % au niveau national. Plus largement, la filière technique est surreprésentée avec 48,3 % des effectifs territoriaux de Midi-Pyrénées contre 44,9 % au niveau national.

La proportion des agent.e.s de catégorie A est plus faible en Midi-Pyrénées qu'au niveau national (cf. figure 2). La ruralité, ainsi que la taille modeste des collectivités expliquent, en partie, ce constat.

Figure 2 : Répartition des agent.e.s territoriaux.ales par catégorie hiérarchique* (en %)



Champ : hors emplois aidés

Sources : CNFPT / Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT

Pour la France : INSEE / Données SIASP au 31/12/2013 - postes principaux non annexes

Tableau 1 : Principaux métiers exercés par les agents territoriaux en Midi-Pyrénées

	Effectifs	(%)	
		Midi-Pyrénées	France
Chargé.e de propreté des locaux	9 980	10,5	10,8
Assistant.e de gestion administrative	5 690	6,0	7,5
Agent.e d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	4 100	4,3	4,2
Assistant.e éducatif.ve petite enfance	3 320	3,5	3,2
Agent.e d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers	3 190	3,4	2,4
Animateur.rice enfance-jeunesse	3 040	3,2	2,7
Agent.e des interventions techniques polyvalent.e en milieu rural	2 910	3,1	0,5
Aide à domicile	2 850	3,0	2,3
Agent.e de restauration	2 540	2,7	2,8
Jardinier.ère	2 270	2,4	2,5
Ouvrier.ère de maintenance des bâtiments	2 200	2,3	2,9
Animateur.rice éducatif.ve accompagnement périscolaire	2 090	2,2	2,7
Chargé.e d'accueil	2 020	2,1	2,4
Travailleur.euse social.e	1 920	2,0	1,6

Sources : CNFPT / Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT

Pour la France : CNFPT / Enquête nationale sur les métiers territoriaux 31/12/2012

A contrario, onze métiers enregistrent un taux de contractuel.le.s plus de deux fois supérieur à la moyenne de Midi-Pyrénées. Quatre d'entre eux ont un effectif supérieur à 1 000 agent.e.s : assistant.e éducatif.ve petite enfance, animateur.rice enfance-jeunesse, animateur.rice éducatif.ve accompagnement périscolaire et assistant.e familial.e.

Enfin, six métiers ont un taux de contrats aidés (dont emplois d'avenir) deux fois supérieur à la moyenne du territoire. Les plus importants en effectif sont : animateur.rice.s enfance-jeunesse, agent.e.s des interventions techniques polyvalentes en milieu rural, jardinier.ère.s et agent.e.s de service polyvalent.e.s en milieu rural.

Les agent.e.s de catégorie C composent l'essentiel des agent.e.s des petites collectivités rurales.

En Midi-Pyrénées neuf métiers sont composés à plus de 90 % d'agent.e.s de catégorie A. Par exemple, parmi les 420 directeur.rice.s généraux.ales de collectivités ou établissements publics, 94,7 % sont de catégorie A, soit 390 agent.e.s. De plus, ces 390 agent.e.s pèsent pour 5,5 % de l'ensemble des A. Les agent.e.s de catégorie A exercent comme principaux métiers : secrétaire de mairie, directeur.rice général.e de collectivités ou établissements publics, puériculteur.rice ou responsable des affaires générales. Secrétaire de mairie est le principal métier de cette catégorie mais il est également présent parmi les dix principaux métiers occupés par les agent.e.s de catégorie B. Enfin, la majorité des agent.e.s exerçant ce métier sont des agent.e.s de catégorie C.

Les agent.e.s de catégorie B occupent principalement des postes de travailleur.euse.s sociaux.ales, d'enseignant.e.s artistiques et d'animateur.rice.s - éducateur.rice.s sportif.ve.s. En Midi-Pyrénées, six métiers sont composés à plus de 80 % d'agent.e.s de catégorie B. Par exemple, parmi les 1 910 travailleur.euse.s sociaux.ales, 1 820 sont de catégorie B, pesant pour 15,1 % du total de la catégorie.

Dix métiers regroupent 52 % des agent.e.s de catégorie C, c'est la catégorie où la concentration est la plus forte. En effet, les dix principaux métiers de la catégorie A regroupent 34,1 % des agent.e.s, alors que pour la catégorie B, ils représentent 42,7 %. Du fait du poids important de la catégorie C, les dix principaux métiers correspondent aux dix principaux métiers de l'ensemble du territoire. Enfin, dix métiers sont occupés uniquement par des agent.e.s de catégorie C dont les assistant.e.s familiaux.ales, les agent.e.s de déchetterie et les conducteur.rice.s de véhicules poids lourds.

5 120 AGENT.E.S TRAVAILLENT DANS UN SERVICE POLYVALENT

Le principal service du territoire est « Affaires scolaires et périscolaires ». Son poids est légèrement inférieur au taux national. À l'inverse, le second service est celui du « Social » et son poids est supérieur dans la région (11,6 % contre 10 % au national).

L'emploi territorial en Midi-Pyrénées se caractérise également par une part importante des agent.e.s des services polyvalents en comparaison du national (5,4 % contre 3 %). Ceci est dû à la forte proportion de petites communes, où les organigrammes sont moins formalisés et où les agent.e.s ont des profils plus polyvalents. Ainsi, 40 % des agent.e.s

polyvalent.e.s travaillent dans une commune de moins de 1 000 habitant.e.s et 30 % dans une commune de 1 000 à 3 500 habitant.e.s. Enfin, les services techniques sont fortement représentés, notamment les services de la « Voirie, infrastructures et réseaux divers », « Eau et assainissement » et enfin « Propreté, collecte et gestion des déchets ». Pour ces deux derniers, il existe une tradition de régie en Midi-Pyrénées. Par ailleurs, les syndicats de communes qui gèrent souvent ce type de compétences ont un poids important.

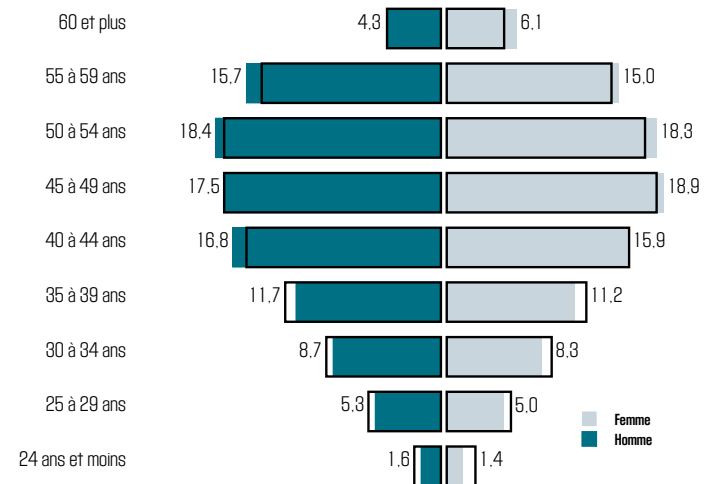
DES AGENT.E.S PERMANENT.E.S PLUS ÂGÉ.E.S

Les agent.e.s territoriaux.ales en Midi-Pyrénées sont plus âgé.e.s qu'au niveau national. L'âge moyen des agent.e.s permanent.e.s est de 46 ans et 2 mois (au niveau national : 45 ans et 7 mois). De plus, la classe d'âge des 50 ans est plus représentée (39 % des agent.e.s territoriaux.ales contre 37 % au national).

Les classes d'âges allant de 40 à 59 ans sont plus représentées dans la région Midi-Pyrénées. Ce constat s'inverse pour les classes d'âge les plus jeunes (cf. figure 3). Au 31 décembre 2025, 42 % des agent.e.s permanent.e.s auront atteint l'âge moyen de départ à la retraite (contre 43 % au national).

En Midi-Pyrénées, le taux de féminisation est identique à celui du national (60,7 %). Tant au niveau local qu'au niveau national, les métiers sont fortement sexués, ainsi huit des quatorze principaux métiers de Midi-Pyrénées sont marqués selon le genre. Les métiers d'agent.e d'accompagnement à l'éducation de l'enfant, d'assistant.e éducative petite enfance, d'aide à domicile, d'assistant.e de gestion administrative et de travailleur.euse sociale sont très féminisés. À l'inverse, les métiers d'agent.e d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers, d'ouvrier.ère de maintenance des bâtiments et de jardinier.ère sont à plus de 90 % occupés par des hommes.

Figure : 3 : Comparaison de la pyramide des âges des agent.e.s permanent.e.s entre Midi-Pyrénées et la France



Sources : CNFPT / Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT

Pour la France : CNFPT / Enquête nationale sur les métiers territoriaux 31/12/2012

> DONNÉES DE CADRAGE DE LA NOUVELLE RÉGION OCCITANIE PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE

Avec 190 000 agent.e.s, la nouvelle région regroupe 10 % des agent.e.s territoriaux.ales. En termes d'effectif, c'est la troisième région après l'Île-de-France et Rhône-Alpes Auvergne.

Voici les principales caractéristiques de ce nouvel ensemble :

- des titulaires relativement plus nombreuses.eux par rapport au national. Elles.ils représentent 74,9 % des agent.e.s ;
- les taux d'agent.e.s de catégorie C sont importants dans les deux régions. Cette caractéristique se retrouve donc dans la fusion (77,6 %) ;
- un taux de féminisation quasiment identique au taux national (60,4 % contre 60,6 %) ;
- le service « petite enfance » est important dans ces deux régions. Son poids dans le nouvel ensemble est supérieur de 1 point en regard du national ;

- le principal métier est chargé.e de propreté des locaux. Il est moins représenté qu'au national ;
- la filière technique est plus représentée (+ 1,2 point par rapport au national).

La fusion a tendance à gommer la prédominance de la filière technique ainsi que le poids des services dits « techniques ». En revanche, concernant le statut des agent.e.s, la fusion des deux régions n'a pas d'impact sur les caractéristiques actuelles.

Sources : les résultats qui concernent la partie statutaire proviennent de la base SIASP au 31 décembre 2013. Les résultats concernant la partie métiers/services d'affectation proviennent de deux études : l'une sur Languedoc-Roussillon au 31/12/2012 et l'autre sur Midi-Pyrénées au 31/12/2013.

> PRÉCISIONS MÉTHODOLOGIQUES

Cette enquête est un recensement des personnels présents dans les collectivités et établissements publics territoriaux en Midi-Pyrénées au 31 décembre 2013.

Sont concerné.e.s :

- les agent.e.s fonctionnaires et stagiaires ;
- les contractuel.le.s sur emplois permanents et non permanents ;
- les emplois aidés dont emplois d'avenir.

Cette enquête a été réalisée de mai à octobre 2014 auprès d'un échantillon de 1 619 collectivités et établissements territoriaux de Midi-Pyrénées. 61,5 % des collectivités ont répondu à l'enquête, ce qui représente 77,2 % des effectifs globaux. Après redressement par type de collectivités, les résultats portent sur l'ensemble des agent.e.s, hors agent.e.s des centres de gestion, en raison d'un faible taux de réponse.

Tableau 2 : Midi-Pyrénées : Effectifs et caractéristiques sociodémographiques et statutaires par métiers au 31 décembre 2013

Intitulés des métiers	Effectifs	taux de féminisation	% des titulaires	% des plus de 50 ans
Ensemble des agent.e.s	95 150	60,7	76,6	39,0
Direction générale				
Directeur.rice général.e de collectivité ou d'établissement public	415	51,6	91,8	43,4
Directeur.rice général.e adjoint.e de collectivité ou d'établissement public	110	36,7	85,7	37,2
Contrôleur.euse de gestion	50	64,4	89,5	24,9
Conseiller.ère en organisation	10	42,5	90,9	45,6
Chargé.e d'évaluation des politiques publiques	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Affaires générales				
Assistant.e de gestion administrative	5 695	91,6	87,2	34,9
Chargé.e d'accueil	2 020	77,2	85,4	45,6
Secrétaire de mairie	1 605	93,5	85,4	45,4
Instructeur.rice/gestionnaire de dossiers	665	85,3	94,9	41,4
Assistant.e de direction	535	96,0	93,8	35,5
Responsable des affaires générales	440	75,1	90,8	48,2
Responsable des services techniques	350	11,2	94,1	48,6
Affaires juridiques				
Chargé.e de la commande publique	305	75,6	95,1	28,6
Responsable des affaires juridiques	140	74,9	85,9	22,8
Gestionnaire des assurances	25	88,3	100,0	40,5
Finances				
Assistant.e de gestion financière, budgétaire ou comptable	1 210	82,9	92,3	35,5
Responsable de gestion comptable	360	83,3	93,3	37,8
Coordonnateur.rice budgétaire et comptable	160	80,0	90,8	39,3
Directeur.rice financier	120	66,1	90,2	30,2
Responsable de gestion budgétaire et financière	100	75,3	90,1	34,9
Ressources humaines				
Assistant.e de gestion ressources humaines	740	89,9	93,0	28,6
Responsable de la gestion administrative du personnel	190	74,9	98,4	44,6
Directeur.rice des ressources humaines	150	83,8	93,3	26,0
Responsable de la formation	75	75,7	95,4	35,8
Conseiller.ère de prévention des risques professionnels	50	47,4	97,0	46,4
Chargé.e du recrutement	35	91,4	82,8	18,2
Chargé.e de projet GPEEC	20	76,2	78,5	15,4
Chargé.e de l'inspection en santé et sécurité au travail	15	44,1	76,0	25,3
Systèmes d'information et TIC				
Chargé.e de support et services des systèmes d'information	430	23,1	84,2	25,3
Chef.fe de projet études et développement des systèmes d'information	95	36,8	77,7	20,9
Chargé.e des réseaux et télécommunications	65	13,2	93,5	23,8
Directeur.rice des systèmes d'information	60	24,5	79,1	42,0
Administrateur.rice systèmes et bases de données	55	30,2	79,5	33,1
Chef.fe de projet système d'information géographique	45	35,3	63,1	19,6
Responsable production et support des systèmes d'information	20	18,8	75,4	23,5
Chef.fe de projet technique des systèmes d'information	15	43,8	100,0	50,0
Responsable des études et applications des systèmes d'information	15	22,9	100,0	45,8
Responsable sécurité des systèmes d'information	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Communication				
Chargé.e de communication	320	73,6	65,0	20,2
Directeur.rice de la communication	50	62,7	55,2	29,3
Chargé.e de création graphique	40	53,0	80,0	11,0
Chef.fe de projet communication numérique	35	51,6	71,2	21,3
Photographe-vidéaste	20	22,2	61,1	37,5
Chargé.e de publication	15	59,6	43,9	34,6
Développement territorial				
Développeur.euse économique	110	57,2	53,9	25,3
Chargé.e de développement territorial	70	66,8	54,8	19,0
Chargé.e de développement touristique	70	67,5	54,4	20,8
Chargé.e d'études	65	58,6	80,5	15,3
Chef.fe de projet développement territorial	60	54,3	74,1	27,1
Directeur.rice du développement territorial	60	54,7	74,8	27,3
Chargé.e des affaires européennes et internationales	45	69,6	56,3	18,7
Environnement				
Chef.fe de projet rivière et milieux aquatiques	125	24,4	68,9	6,7
Chargé.e d'animation à l'éducation au développement durable	115	61,1	60,1	13,3
Chargé.e d'études environnement	55	63,5	45,0	21,9
Directeur.rice de l'environnement	40	61,6	91,4	24,0
Responsable des espaces naturels protégés	15	35,9	51,4	28,6
Chef.fe de projet paysage	5	71,3		
Garde gestionnaire des espaces naturels	5	32,0	100,0	15,3
Urbanisme et aménagement				
Instructeur.rice des autorisations d'urbanisme	210	76,3	88,9	32,9
Chef.fe de projet foncier urbanisme et aménagement	100	61,7	72,0	26,0
Directeur.rice de l'urbanisme et de l'aménagement durable	100	57,9	90,1	34,9
Responsable des affaires immobilières et foncières	60	74,0	91,0	45,4

Intitulés des métiers	Effectifs	taux de féminisation	% des titulaires	% des plus de 50 ans
Transports et déplacements				
Responsable des transports et déplacements	50	27,1	88,7	47,9
Contrôleuse du service public de voyageurs	35	44,4	88,2	31,0
Chargé.e de projets mobilité durable	25	52,7	87,4	29,6
Chargé.e de la gestion du réseau de transport	20	10,4	94,2	44,4
Formation professionnelle				
Chargé.e des dispositifs de formation professionnelle et d'apprentissage	90	73,0	76,9	49,4
Directeur.rice des politiques de formation professionnelle et de l'apprentissage	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Habitat et logement				
Responsable de l'habitat et du logement	50	74,2	77,3	24,0
Gardien.ne d'immeuble	15	40,7	92,8	73,4
Chargé.e de gestion locative	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Entretien et services généraux				
Chargé.e de propreté des locaux	9 985	78,5	75,0	49,5
Agent.e des interventions techniques polyvalent.e en milieu rural	2 910	19,7	75,3	46,5
Agent.e de services polyvalent.e en milieu rural	1 420	63,8	68,1	46,5
Magasinier.ère	360	13,5	91,0	45,8
Manutentionnaire	190	3,3	85,7	38,2
Coordonnateur.rice d'entretien des locaux	80	50,4	96,5	56,2
Ateliers et véhicules				
Conducteur.rice de véhicules poids lourds	350	0,6	95,1	41,7
Opérateur.rice en maintenance des véhicules et matériels roulants	345	0,3	88,5	37,1
Chauffeur.euse	335	23,6	82,7	41,9
Conducteur.rice de transports en commun	210	23,3	85,7	50,4
Conducteur.rice d'engins	195		96,0	33,5
Responsable d'atelier	135	6,3	94,5	60,9
Responsable de flotte de véhicules	70	4,7	86,1	45,5
Carrossier.ère-peintre	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Imprimerie				
Imprimeur.euse-reprographe	65	29,3	83,6	45,3
Façonnier.ère	25	29,1	100,0	36,5
Chef.fe d'atelier d'imprimerie	15	15,7	100,0	74,4
Infrastructures				
Agent.e d'exploitation et d'entretien de la voirie et des réseaux divers	3 185	1,3	91,4	38,5
Chef.fe d'équipe d'entretien et d'exploitation voirie et réseaux divers	390	0,5	99,5	56,3
Chargé.e de réalisation de travaux voirie et réseaux divers	245	8,9	94,3	42,8
Responsable du patrimoine, de la voirie et des réseaux divers	190	7,7	98,9	47,4
Chargé.e d'études et de conception en voirie et réseaux divers	170	16,4	89,5	30,2
Agent.e de port	5	18,1	100,0	18,1
Responsable de port	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Espaces verts et paysage				
Jardinier.ère	2 265	8,1	83,1	33,7
Chargé.e de travaux espaces verts	205	6,6	91,4	41,5
Directeur.rice espaces verts et biodiversité	40	12,9	97,3	42,2
Grimpeur.euse élagueur.euse	30		95,5	22,3
Concepteur.rice paysagiste	20	26,0	89,6	59,4
Responsable de production végétale	20	21,4	95,2	23,1
Animalier.ère	5	35,4	85,2	48,5
Patrimoine bâti				
Ouvrier.ère de maintenance des bâtiments	2 200	4,6	87,8	43,9
Dessinateur.rice CAO-DAO	190	21,0	97,5	43,3
Gestionnaire technique bâtiment	175	16,5	85,0	34,0
Assistant.e de suivi de travaux bâtiment	115	7,3	98,2	50,6
Opérateur.rice de maintenance chauffage, ventilation et climatisation	115		97,4	45,2
Responsable des bâtiments	105	16,0	98,5	38,7
Chargé.e d'opération de construction	50	19,2	93,8	36,0
Responsable de conception et de réalisation de constructions	50	27,5	82,6	52,5
Responsable énergie	25	27,6	77,2	13,2
Spécialiste fluides	25	3,7	77,5	44,3
Gestionnaire de flux	15	13,3	50,9	32,1
Responsable d'exploitation des installations de chauffage, ventilation et climatisation	10		100,0	30,8
Propreté et déchets				
Agent.e de propreté des espaces publics	1 615	18,3	84,2	36,9
Agent.e de collecte	1 500	1,2	80,7	27,3
Agent.e de déchetterie	550	24,3	87,3	32,8
Responsable propreté des espaces publics	155	5,0	97,3	42,7
Coordonnateur.rice collecte	95	7,9	98,3	36,4
Responsable de la gestion des déchets	50	20,4	93,5	42,5
Responsable traitement des déchets	15		81,4	81,4
Eau et assainissement				
Agent.e d'entretien réseaux d'eau potable et assainissement	720	0,7	76,9	27,2
Agent.e d'entretien station d'eau potable et d'épuration	190	5,7	65,6	37,9
Responsable de station de traitement d'eau potable ou d'épuration	100	12,5	59,2	28,7
Responsable d'exploitation eau potable et assainissement	100	19,1	86,2	21,9
Agent.e chargé.e de contrôle en assainissement collectif et non collectif	90	18,6	77,6	14,0
Directeur.rice eau potable et assainissement	55	33,2	84,5	28,3

Intitulés des métiers	Effectifs	taux de féminisation	% des titulaires	% des plus de 50 ans
Social				
Aide à domicile	2 855	97,6	57,3	45,6
Travailleur.euse social.e	1 915	90,7	84,6	27,8
Assistant.e familial.e	1 375	89,0		66,1
Chargé.e d'accueil social.e	240	90,6	70,3	40,5
Psychologue	220	91,6	54,5	28,0
Référent.e insertion socioprofessionnelle et professionnelle	190	88,9	78,2	33,7
Cadre chargé.e de la direction d'établissement ou de service social ou médico-social	170	80,2	86,2	46,0
Directeur.rice de l'action sociale	120	77,8	90,8	56,3
Responsable territorial.e d'action sociale	100	82,0	99,0	50,9
Conseiller.ère d'action sociale	90	76,4	84,3	44,1
Agent.e d'intervention sociale et familiale	55	95,2	78,8	49,6
Responsable de l'aide sociale à l'enfance	20	88,9	94,4	38,9
Éducation et animation				
Agent.e d'accompagnement à l'éducation de l'enfant	4 095	99,2	89,1	40,2
Assistant.e éducatif.ve petite enfance	3 325	98,2	53,2	40,5
Animateur.rice enfance-jeunesse	3 040	75,7	39,0	20,9
Animateur.rice éducatif.ve accompagnement périscolaire	2 095	80,7	23,9	30,7
Educateur.rice de jeunes enfants	515	96,7	69,5	23,3
Responsable de structure d'accueil de loisirs	510	75,6	84,9	15,6
Responsable d'établissement d'accueil du jeune enfant	300	97,4	88,0	27,0
Coordonnateur.rice enfance-jeunesse-éducation	295	64,7	86,7	27,4
Animateur.rice de relais assistantes maternelles	110	100,0	78,2	30,5
Directeur.rice enfance-jeunesse-éducation	85	63,8	90,1	38,1
Directeur.rice d'équipement socioculturel	45	52,8	82,7	49,2
Restauration collective				
Agent.e de restauration	2 545	82,4	77,5	47,3
Cuisinier.ère	805	38,2	86,3	35,2
Responsable d'office	210	44,3	98,0	47,2
Responsable de production culinaire	195	14,3	94,6	40,6
Directeur.rice de la restauration collective	40	51,2	94,1	53,2
Responsable des sites de distribution de repas	40	60,9	95,9	48,2
Responsable qualité en restauration collective	20	87,3	74,8	37,8
Santé				
Aide-soignant.e	1 545	94,0	66,5	30,4
Infirmier.ère	505	96,6	60,3	44,2
Puériculteur.rice	295	99,7	92,1	29,4
Médecin	240	75,0	65,0	68,1
Agent.e de santé environnementale	110	50,3	76,1	62,7
Coordonnateur.rice de santé	65	91,9	75,7	26,5
Sage-femme	45	100,0	90,9	54,8
Technicien.ne de santé environnementale	25	63,7	92,0	36,3
Psychomotricien.ne	20	100,0	5,6	33,7
Directeur.rice de santé publique	15	100,0	100,0	78,8
Ergothérapeute	15	77,7	25,2	
Médecin de médecine préventive	15	92,3	53,7	30,8
Masseur.euse-kinésithérapeute	10	55,6		100,0
Responsable en santé environnementale	5	60,0	80,0	75,0
Orthophoniste	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Pharmacien.ne	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Laboratoires				
Technicien.ne de laboratoire	130	73,5	87,1	21,0
Aide de laboratoire	60	70,7	50,0	33,3
Directeur.rice de laboratoire	20	66,7	85,7	52,4
Préleveur.euse	10	50,0	87,5	37,5
Responsable métrologie	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Responsable qualité en laboratoire	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Population et funéraire				
Officier.ère d'état civil	120	83,9	95,4	43,1
Agent.e funéraire	95	3,2	84,9	55,3
Responsable du service population	65	85,7	94,4	47,0
Conservateur.rice de cimetière	30	11,7	100,0	58,9
Conseiller.ère funéraire	20	29,1	51,8	43,0
Directeur.rice de régie funéraire	5	42,1	61,4	38,6
Maître de cérémonie	5		58,2	58,2
Opérateur.rice de crémation	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Services culturels				
Chef.fe de projet culturel	125	68,3	62,9	29,2
Directeur.rice de l'action culturelle	70	63,2	80,9	47,2
Arts et techniques du spectacle				
Technicien.ne du spectacle et de l'événementiel	250	23,9	67,0	35,0
Régisseur.euse de spectacle et d'évènementiel	110	12,4	72,2	43,2
Directeur.rice d'établissement culturel	20	55,3	56,8	31,6

Intitulés des métiers	Effectifs	taux de féminisation	% des titulaires	% des plus de 50 ans
Bibliothèques et centres documentaires				
Chargé.e d'accueil en bibliothèque	855	79,8	80,3	39,7
Bibliothécaire	365	84,5	92,2	40,8
Documentaliste	115	78,8	92,0	43,8
Directeur.rice de bibliothèque	105	85,0	94,3	37,3
Enseignements artistiques				
Enseignant.e artistique	790	48,6	58,1	43,7
Enseignant.e en arts plastiques	60	52,9	34,9	58,0
Directeur.rice d'établissement d'enseignement artistique	30	17,0	81,6	54,4
Établissements et services patrimoniaux				
Chargé.e d'accueil et de surveillance du patrimoine	370	69,5	77,4	51,0
Médiateur.rice culturel	230	65,3	55,8	22,8
Archiviste	160	68,6	89,8	41,5
Directeur.rice d'établissement patrimonial	45	61,9	84,0	34,2
Régisseur.euse d'œuvres	25	56,8	80,9	21,3
Archéologue	20	35,4	20,6	
Restaurateur.rice d'œuvres	20	48,6	82,7	51,4
Sport				
Agent.e d'exploitation des équipements sportifs et ludiques	970	24,7	83,1	35,9
Animateur.rice-éducateur.rice sportif.ve	625	27,5	71,7	29,3
Responsable d'équipement sportif	95	11,1	96,3	43,9
Responsable des activités physiques et sportives	85	27,5	91,4	44,5
Directeur.rice du service des sports	60	28,5	98,4	37,6
Prévention et sécurité				
Policier.ère municipal.e	560	22,9	100,0	21,6
Agent.e de gardiennage et de surveillance	380	29,7	80,2	44,9
Agent.e de surveillance des voies publiques	180	35,3	87,3	19,0
Agent.e de médiation et de prévention	165	22,4	82,4	15,7
Responsable du service de police municipale	105	15,4	98,1	50,5
Garde champêtre	35		87,8	67,3
Opérateur.rice de vidéoprotection	35	22,2	55,6	20,6
Incendie et secours				
Encadrant.e des opérations de secours	640	2,5	100,0	24,1
Intervenant.e des opérations de secours	520	5,4	99,6	9,7
Opérateur.rice en CTA-CODIS	155	20,5	96,2	28,7
Chef.fe de groupement	75	8,1	98,6	37,8
Chef.fe de centre d'incendie et de secours	55	7,1	100,0	51,8
Préventionniste	35	2,8	85,9	47,7
Directeur.rice départemental.e des services d'incendie et de secours	10		100,0	45,5
Prévisionniste	10	10,0	90,0	60,0
Médecin chef.fe de SDIS	5	40,0	100,0	60,0
Infirmier.ère de SDIS	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Médecin de SDIS	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Pharmacien.ne de SDIS	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Hors nomenclature				
Métiers non déclarés	4 225	51,0	82,1	38,1
Métiers non répertoriés	3 020	62,9	69,2	36,6

Source : CNFPT / Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la FPT

n.d. : effectif inférieur à 5 agent.e.s

Synthèse réalisée par : Centre national de la fonction publique territoriale

Direction de l'observation prospective de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale – Observatoire de la fonction publique territoriale

80, rue de Reuilly – CS 41232 - 75578 PARIS CEDEX 12 – tél. : 01 55 27 44 00 – télécopie : 01 55 27 44 01

Publication réalisée et diffusée par l'observatoire de la fonction publique territoriale

Directeur de publication : François Deluga / Co-directeur de la publication : Jacques Goubin

Rédacteur en chef : Mohamed Amine / Rédacteurs : Dimitri Banik, Arthur Babelon

Tous les numéros des synthèses, ainsi que l'ensemble des publications de l'Observatoire de l'emploi, des métiers et des compétences de la fonction publique territoriale sont consultables sur notre site :

www.cnfpt.fr rubrique S'informer, Les études